6257/15

ASSEMBLÉE NATIONALE

SÉNAT

QUATORZIEME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale le 4 mars 2015 Enregistré à la Présidence du Sénat le 4 mars 2015

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Règlement d'exécution du Conseil mettant en œuvre le règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie



Bruxelles, le 3 mars 2015 (OR. en)

6257/15

LIMITE

PESC 182 RELEX 132 COARM 38 COMEM 31 FIN 123

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL mettant en œuvre le

règlement (UE) n° 36/2012 concernant des mesures restrictives en raison

de la situation en Syrie

6257/15 EZ/vvs
DGC 1C LIMITE FR

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION DU CONSEIL (UE) 2015/....

du

$mettant\ en\ œuvre\ le\ r\`eglement\ (UE)\ n^\circ\ 36/2012$ concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 36/2012 du Conseil du 18 janvier 2012 concernant des mesures restrictives en raison de la situation en Syrie et abrogeant le règlement (UE) n° 442/2011¹, et notamment son article 32, paragraphe 1,

¹ JO L 16 du 19.1.2012, p. 1.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 18 janvier 2012, le Conseil a adopté le règlement (UE) n° 36/2012.
- (2) Compte tenu de la gravité de la situation, il convient d'ajouter sept personnes et six entités à la liste des personnes physiques et morales, entités ou organismes faisant l'objet de mesures restrictives qui figure à l'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012.
- (3) Il y a lieu de modifier l'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe II du règlement (UE) n° 36/2012 est modifiée comme indiqué à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication *au Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le

Par le Conseil Le président

ANNEXE

Les personnes et entités suivantes sont ajoutées à la liste des personnes physiques et morales, entités ou organismes figurant à l'annexe II, sections A et B du règlement (UE) n° 36/2012:

A. Personnes

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
199.	Bayan Bitar (alias Dr Bayan Al-Bitar).	Adresse: P.O. Box 11037, Damas, Syrie	Directeur exécutif de l'Organisation for Technological Industries (OTI) et de la Syrian Company for Information Technology (SCIT), deux filiales du ministère syrien de la défense, qui ont été désignées par le Conseil.	*
			L'OTI contribue à la fabrication d'armes chimiques destinées au régime syrien.	
			En tant que directeur exécutif de l'OTI et de la SCIT, Bayan Bitar soutient le régime syrien. De par son rôle dans la fabrication d'armes chimiques, il porte également une part de responsabilité dans la répression violente exercée contre la population syrienne.	
			Compte tenu du poste important qu'il occupe au sein de l'OTI et de la SCIT, il est également associé à ces entités désignées.	

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
200.	Général de brigade Ghassan Abbas	Adresse: CERS, Centre d'étude et de recherche scientifique; (ou SSRC, Scientific Studies and Research Center; Centre de recherche de Kaboun Barzeh Street, P.O. Box 4470, Damas)	Directeur de l'antenne du Centre syrien d'étude et de recherche scientifique (CERS/SSRC), entité désignée située près de Jumraya/Jmraiya. Il a participé à la prolifération d'armes chimiques et à l'organisation d'attaques à l'arme chimique, notamment à Ghouta en août 2013. Il porte donc également une part de responsabilité dans la répression violente exercée contre la population syrienne. En tant que directeur de l'antenne du CERS/SSRC située près de Jumraya/Jmraiya, Ghassan Abbas soutient le régime syrien. En raison du poste important qu'il occupe au sein du CERS, il est également associé à cette entité désignée.	*

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
201.	Wael Abdulkarim (alias Wael Al Karim)	Adresse: Pangates International Corp Ltd, PO Box Sharjah Airport International Free Zone, Émirats arabes unis Al Karim for Trade and Industry, PO Box 111, 5797 Damas, Syrie Morgan Additives Office No 2206, 22 nd Floor, Jafza View 19, Besides Jafza View 18, Sheikh Zayed Road, Jebel Ali Free Zone Authority, Dubaï, Émirats arabes unis	Directeur exécutif de Pangates International Corp Ltd, entité désignée, qui agit en tant qu'intermédiaire dans l'approvisionnement du régime syrien en pétrole. En tant que directeur exécutif de Pangates, Wael Abdulkarim soutient le régime syrien et en tire avantage. Il occupe également un poste important au sein d'Al Karim Group, entité désignée, société mère de Pangates. En raison des postes importants qu'il occupe au sein de Pangates et d'Al Karim Group, il est également associé à ces entités désignées.	*

.

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
202.	Ahmad Barqawi (alias Ahmed Barqawi)	Adresse: Pangates International Corp Ltd, PO Box Sharjah Airport International Free Zone, Émirats arabes unis. Al Karim for Trade and Industry, PO Box 111, 5797 Damas, Syrie Morgan Additives Office No 2206, 22 nd Floor, Jafza View 19, Besides Jafza View 18, Sheikh Zayed Road, Jebel Ali Free Zone Authority, Dubaï, Émirats arabes unis	Directeur général de Pangates International Corp Ltd, qui agit en tant qu'intermédiaire dans l'approvisionnement du régime syrien en pétrole; directeur d'Al Karim Group. Pangates International et Al Karim Group ont toutes deux été désignées par le Conseil. En tant que directeur général de Pangates et directeur de la société mère de Pangates, Al Karim Group, Ahmad Barqawi soutient le régime syrien et en tire avantage. Compte tenu du poste important qu'il occupe au sein de Pangates et d'Al Karim Group, il est également associé aux entités désignées que sont Pangates International et Al Karim Group.	*

.

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
203.	George Haswani (alias Heswani; Hasawani; Al Hasawani)	Adresse: Al jalaa St, Yabroud, Province de Damas, Syrie	Important homme d'affaires syrien, copropriétaire de HESCO Engineering and Construction Company, importante société d'ingénierie et de construction en Syrie. Il entretient des liens étroits avec le régime syrien. George Haswani soutient le régime et en tire avantage grâce à son rôle d'intermédiaire dans le cadre de transactions relatives à l'achat de pétrole à l'EIIL par le régime syrien. Il tire également avantage du régime grâce au traitement favorable dont il bénéficie, notamment un marché conclu (en tant que sous-traitant) avec Stroytransgaz, une grande compagnie pétrolière russe.	*

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
204.	Emad Hamsho (alias Imad Hmisho; Hamchu; Hamcho; Hamisho; Hmeisho; Hemasho)	Hamsho Building 31 Baghdad Street Damas Syrie	Occupe un poste d'encadrement supérieur dans Hamsho Trading. En raison du poste important qu'il occupe au sein de Hamsho Trading, filiale de Hamsho International, qui a été désignée par le Conseil, il soutient le régime syrien. Il est également associé à une entité désignée, Hamsho International. Emad Hamsho finance les milices Shabiha qui quant à elles collectent l'acier dans les zones détruites par les forces armées et les milices du régime syrien et le font fondre dans les usines locales de Syria Steel (Hmisho Steel). Il est également vice-président du Conseil syrien du fer et de l'acier, aux côtés d'hommes d'affaires associés au régime désignés, tels qu'Ayman Jaber. Il est également un associé de Bashar Al-Assad.	*

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
205.	Samir Hamsho (alias Samer; Sameer; Hamisho; Hanchu; Hamcho; Hamisho; Hmeisho; Hemasho)	Hamsho Building 31 Baghdad Street Damas Syrie	Samir Hamsho est un important homme d'affaires syrien qui tire avantage du régime et lui apporte son soutien. Il est le propriétaire et président d'Al Buroj et de Syria Steel/Hmisho Steel, filiales de Hamsho Trading, elle-même filiale de Hamsho International, qui a été désignée par le Conseil. Nommé à la chambre de commerce de Homs en mars 2014 par le ministre de l'industrie. À ce titre, il soutient le régime syrien et tire avantage des liens qu'il entretient avec celui-ci. Il est également associé aux entités désignées que sont Hamsho International, Syria Steel SA et Al Buroj Trading.	*

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.

B. Entités

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
65.	Organisation for Technological Industries	Adresse: P.O. Box 11037, Damas, Syrie	Filiale du ministère syrien de la défense, qui a été désignée par le Conseil.	*
	(ou Technical Industries Corporation (TIC))		L'OTI participe à la fabrication d'armes chimiques destinées au régime syrien.	
			Elle est par conséquent responsable de la répression violente exercée contre la population syrienne.	
			En tant que filiale du ministère de la défense, elle est également associée à une entité désignée.	
66.	Syrian Company for Information Technology (SCIT)	Adresse: P.O. Box 11037, Damas, Syrie	Filiale de l'Organisation for Technological Industries (OTI), et donc du ministère syrien de la défense, qui a été désignée par le Conseil. Elle coopère en outre avec la Banque centrale de Syrie, qui a été désignée par le Conseil.	*
			En tant que filiale de l'OTI et du ministère de la défense, la SCIT est associée à ces entités désignées.	

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
67.	Hamsho Trading (ou Hamsho Group; Hmisho Trading Group; Hmisho Economic Group)	Hamsho Building 31 Baghdad Street Damas Syrie	Filiale de Hamsho International, qui a été désignée par le Conseil. À ce titre, Hamsho Trading est associée à une entité désignée, Hamsho International. Soutient le régime syrien par l'intermédiaire de ses filiales, notamment Syria Steel. Par le biais de ses filiales, elle est associée à des groupes tels que les milices Shabiha, favorables au régime.	*
68.	Syria Steel SA (ou Syria Steel Co; Syria Steel Rolling Mill; Hmisho Steel)	Hamsho Building 31 Baghdad Street Damas Syrie	Filiale de Hamsho Trading et donc, en dernière instance, de Hamsho International, qui a été désignée par le Conseil. À ce titre, Syria Steel SA est associée à une entité désignée. Syria Steel soutient également le régime syrien par sa coopération avec les milices Shabiha et par la production d'armements.	*

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.

	Nom	Informations d'identification	Motifs	Date d'inscription
69.	Al Buroj Trading (ou Borouj Trading Company)	Bâtiment Hamsho 31 Baghdad Street Damas Syrie	Filiale de Hamsho Trading et donc, en dernière instance, de Hamsho International, qui a été désignée par le Conseil. À ce titre, Al Buroj Trading est associée à une entité désignée, Hamsho International.	*
70.	DK Group (ou DK Group Sarl; DK Middle-East & Africa Regional Office)	Adresses: DK Middle-East & Africa Regional Office, Peres Lazaristes Center, No. 3, 5 th Floor, Emir Bachir Street, Beirut Central District, Bachoura Sector, Beyrouth, Liban Azarieh Building – Block 03, 5 th Floor Azarieh Street – Solidere – Downtown, PO Box 11-503, Beyrouth, Liban	DK Group fournit des billets neufs à la Banque centrale de Syrie. En conséquence, DK Group soutient le régime. De part sa relation de soutien, elle est également associée à une entité désignée, la Banque centrale de Syrie.	*

^{*} JO: veuillez insérer la date de publication.